

Les formations professionnelles de la FSTT

La FSTT- France Sans Tranchée Technologies- est une association à caractère scientifique et technique, habilitée à la formation professionnelle. Elle a pour objet la promotion, la diffusion des connaissances et la formation aux techniques sans tranchée pour les travaux de construction et de maintenance des canalisations et réseaux enterrés de toute nature.

Notre objectif : faire préférer les techniques sans tranchée (TST) aux techniques traditionnelles lorsque c'est possible, dans l'intérêt des usagers.

Ce document présente le programme des formations individuelles couvrant le champ d'activité de l'association.

- Gestion patrimoniale des réseaux
- Construction d'ouvrages neufs (microtunnelier, forage dirigé...)
- Diagnostic
- Réhabilitation des réseaux existants
- Fluides de forages
- Reconnaissances préalables et réglementation DT-DICT
- Réception des travaux

La FSTT est également en mesure d'organiser des formations « à la carte » à l'intention d'entités (administration, entreprises, bureaux d'études...) désireuses de former leur personnel sur place.

Ces formations à la carte peuvent être organisées pour des durées variables (1 à 4 jours) sur tout le territoire national.

Quelques références de formations à la carte :

- Ville de Montpellier : « Initiation aux techniques sans tranchée » - 1 journée
- Ile de La Réunion : « Travaux neufs et de réhabilitation en sans tranchée » - 3 jours
- SANEF à Metz : « Réhabilitation des réseaux d'assainissement en sans tranchée » - 1 journée
- ERDF-GRDF à Lille : « Fluides de forage » - 1 journée
- GRDF à La Défense : « Construction d'ouvrages neufs sans tranchée » - 1 journée

Le financement de ces formations peut-être sollicité en totalité ou partie auprès de votre organisme collecteur en mentionnant notre n° d'habilitation : 11 75 56 99 675
Convention, attestation de stage et feuille de présence sont fournies sur demande.

Modalités d'Inscription

- 1/ Toute inscription implique l'acceptation, sans réserve, des conditions d'inscription et de participation, et du versement des frais de participation et de cotisation éventuelle.
- 2/ La F.S.T.T. se réserve la possibilité d'annuler une session en cas de nombre insuffisant d'inscrits ou en cas de force majeure, en remboursant intégralement les sommes perçues.
- 3/ En outre, elle se réserve la possibilité de modifier les dates des sessions, après accord des animateurs et des inscrits, et s'engage à rembourser les sommes versées par les inscrits qui ne pourraient pas, de ce fait participer à la session.
- 4/ L'annulation définitive d'une inscription à l'initiative de la personne physique ou morale ayant demandé l'inscription devra être formulée par écrit.
- 5/ Pour toute annulation reçue au minimum 10 jours avant la session, le remboursement des frais d'inscription sera diminué de 20 %. Au-delà, les frais seront dus en totalité. L'organisme ou la société a toutefois la possibilité de remplacer un participant défaillant par un autre.
- 6/ Les entreprises et organismes qui inscrivent des participants aux sessions indiquées dans ce document et qui désirent que ces inscriptions soient faites au titre du Livre IX du Code du Travail (Formation Professionnelle Continue) pourront passer une Convention avec FSTT en application des textes réglementaires, dès que les conditions de prise en charge sont réunies.

Inscriptions et renseignements auprès de la FSTT
4 rue des Beaumonts - 94120 FONTENAY SOUS BOIS.
Tel : 01 53 99 90 20 - Fax : 01 53 99 90 29
contact@fstt.org - site internet : www.fstt.org

Faites de votre ville, une Ville Sans Tranchée

Sans tranchée, la vie est plus belle !



FORMATIONS organisées par la FSTT (France Sans Tranchée Technologies)



www.fstt.org

FSTT

Contenu des FORMATIONS

1 journée

GESTION D'UN PATRIMOINE D'ASSAINISSEMENT

Contenu du stage

- Présentation du centre opérationnel de la DEA-93 où se déroule la formation
- Présentation d'un programme d'études sur la pathologie avec sa démarche globale en 3 volets : études, travaux et valorisation
- Identification des grands critères prévalant à la connaissance de son patrimoine
- Le Système d'Informations Géographiques ou S.I.G ; L'informatique et la cartographie. Principe, conception et exploitation d'un S.I.G.
- Reconnaissances du patrimoine ; Les familles d'outil d'auscultation avec les choix et leurs limites dans l'utilisation (état physique et comportement mécanique)
- Les résultats acquis AVANT, PENDANT et APRES travaux et le traitement des données
- L'informatique, un outil indispensable pour traiter les résultats et organiser les bases de données
- L'applicatif « AIGUILLON - SODAR » pour l'aide à la prise de décision au quotidien
- Présentation d'un applicatif informatique de gestion des ouvrages enterrés : AGECE (Assistance à la Gestion de l'État des Canalisations)
- Retour d'informations et synthèse sur les différents thèmes

REHABILITATION DES RESEAUX

4 jours

Contenu du stage

- Pourquoi réhabiliter - pourquoi sans tranchée ?
 - Etudes et reconnaissances préalables
 - Financements - Charte Qualité
 - Les documents de référence : normalisation NF EN, RRR98 et PN RERAU
 - Maîtrise d'œuvre et conception
 - Techniques de réparation
 - Techniques de rénovation en ouvrages non visitables
 - Cas pratique : étude du chantier visité lors de la session
 - Techniques de remplacement sans tranchée
 - Techniques de réhabilitation en ouvrages visitables*
 - Réception des travaux
 - Visite de chantier
- * en fonction de l'intérêt des participants à la réhabilitation d'ouvrages visitables

CONSTRUCTION D'OUVRAGES NEUFS

4 jours

Contenu du stage

- Les avantages du « sans tranchée »
- Présentation des méthodes de réalisation d'ouvrages neufs sans tranchée
- La géologie et la géotechnique : les besoins de reconnaissance avant l'emploi de ces techniques
- Les techniques de pose non dirigées : fusées, battage de tubes, forage à la tarière
- Les techniques de pose dirigées : forage dirigé, microtunnelier
- Les matériaux mis en œuvre à l'aide des différentes techniques
- Aspects Maîtrise d'œuvre et préparation d'un dossier d'appel d'offres
- Problématique du franchissement des voies SNCF
- Aspects de sécurité sur les chantiers
- DT-DICT
- Visite d'un chantier

LES FLUIDES DE FORAGE

1 journée

Contenu du stage

Les fluides de forage sont un outil fondamental du forage dirigé et c'est le plus souvent d'eux que va dépendre la réussite d'un chantier. Leur composition doit donc être en parfaite adéquation avec la nature des terrains traversés. Ce stage a pour but d'expliquer les rôles et les fonctions des fluides de forage, d'aider à leur préparation, tant dans leur composition (mousses, bentonites, polymères, additifs...) que dans leur quantité et leur mise en œuvre. Il traite également du contrôle au cours du forage (viscosité, densité, teneur en sables...) ainsi que de la récupération, du recyclage et du traitement en fin de chantier.

- Fonctions, propriétés, constituants
- Fabricants, traitements, contrôle, circuit
- Rejet et recyclage

RECONNAISSANCES PREALABLES ET LE DECRET DT-DICT

2 jours

Contenu du stage

Cette formation s'articule en trois étapes :

1/ Présentation de la réglementation DT-DICT

- La responsabilité des maîtres d'ouvrage en matière de sécurité des réseaux enterrés
- Les obligations des maîtres d'ouvrage en matière de reconnaissance préalable
- Les obligations des entreprises relatives aux travaux à proximité des ouvrages enterrés

2/ Les techniques de reconnaissance préalable

- L'obligation de reconnaître
- Les techniques de reconnaissance : visuelle, géotechnique ou géophysique
- Les recommandations de la FSTT
- Présentation de la norme NF S70-003-2 Détection
- Cas concrets – démonstration d'outils et de matériels

3/ Le « Guide technique » imposé par le futur décret

- Présentation des recommandations relatives aux travaux sans tranchée